

3213
De

LETTRE
DE
IACQUES
BON-HOMME
PAYSAN DE
BEAUVOISIS

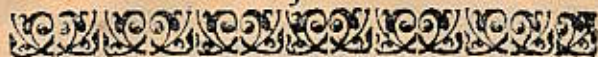
A
MESSEIGNEURS LES PRIN-
ces retirez de la Cour,



A PARIS,

Chez JEAN BRUNET, rue saint Jacques
à la petite Hotte. 1614.

Avec Permission.



3
LITRE

DE IACQUES
BON-HOMME
PAYSAN DE
BEAVVOISIS.

A

Messeigneurs les Princes retirez de la Cour.



ES TRES-HONOREZ SEIGNEURS,

Je croy que vous auez tous quelques-fois oüy parler, de ce Iacques bon homme qui ayant soubz le bon & noble Roy Iean, il ya bonne piece de temps, courageusement reprimé l'insolence de ces manges peuples, qui abusoient de sa patience donna nom à la Iacquerie. C'estoit le grand pere de mon ayeul, duquel ie tiés encor aujourd' huy malgré la malice du temps, & l'avarice des chicaneurs, vingt cinq arpens de terre, & deux petits clos, que ie cultiue & faconne tous les iours de ma main, en ceste miême vieillesse de quatre vingt dixsept ans, aage que j'ay passé en mon petit mesnage aux champs, avec ma

A 2

femme mes deux fils & mes trois filles toutes mariées sans auoir iamais voulu chager de condition, n'y me meller d'aucuns autres affaires, sinon vne fois que ie fus nommé par la commune de nostre village, pour aller trouuer en vn chasteau prochain, quelques Gentils-hommes illec assemblez, en intention de courre sus à nostre bestail, en vengeance d'vn de leurs leuriers que quelques vns de nos matins auoit mordu vn peu serré à la queue, parce qu'il s'en fuyoit. Ce que ie fis avec tant d'heur, que l'impetray d'eux ce que tous ceux qui y auoient esté enuoyez auparauant n'auoient peu obtenir. Depuis on m'a tenu en ce quartier pour vn homme fort persuasif & propre à manier telles affaires. Cela fait que plusieurs gens de bien & amateurs de paix, estimant que ie pourrois auoir le mesme pouuoir sur vous, mes tres-honorez Seigneurs m'ont quasi forcé de vous escrire sur les nouueaux bruits de ceste guerre, qui nous ont tellement effrayés en ce pays, que legros Pineau, mon voisin à cause de son estable, (ne vous desplaie) qui ioint ma grange, iura dernièrement la teste Bœuf son serment des bonnes festes, que de ceste année il ne semeroit auoine de peur d'égraisser les Cheuaux de ceux qui mangent les poules sans en conter les plumes, de crainte de les payer. Meschanceté si grande, qu'on dit que le Diable s'en fait des ailles pour s'esleuer en l'air quand il a enuie de faire grester sur les bleds. De forte que quand la guerre n'apporeroit autre mal'heur que ceuy la, i'estime que ceste seule consideration seroit capable de vous diuertir de la faire si vous en auez quelque dessein. Mais ie ne me puis persuader, que tât que vous serés

ceux que vo^s estes, c'est à dire ceux que vous debuez estre, la seule pensée vous en puisse seulement tomber en l'ame. I'ay cognu vos peres, & vos ayeux quasi tous. Cestoient de tres-braues Princes, & qui ont rendu de si grand tesmoignage de leur fidelité à nos Roys, & de leur affection à l'Estat, que c'est peché de presumer legerement autre chose de leurs enfans, non moins heritiers de leurs vertus que de leurs biens. Car premierement quel profit vous en pourroit il reuenir: les armées ne s'etretiennent point de vent, il ne faut pas que la paye manque, autrement vous n'auiez n'y Capitaine n'y Soldats assés, a peine les receptes du Roy y peuent elles fournir vo^s trouueriez possible au commencement quelque credit es bources d'Alemagne où de Hollande, mais au bout il faudroit payer: & c'est lors qu'il cuir car de croire que le traicté de paix se chargeat de tous ces frais, ie ne pense pas qu'on le fist, on s'en est trouué mal autres-fois: tout cela demeureroit sur vos coffres. Pour le plaisir, hé mes treshonorez Seigneurs, qu'il y a bié plus de contentemēt à ce promener dans les Tuilleries à voler le Heron à S. Germain, à courre le Cerf à Fontaine Bleau, à rôpre la lance contre le saquin à la place Royale, à mâger des œufs à la Portugaise au petit More, à ouyr la Musique douce de la Royne Margerite, qu'à boire la poussiere de la campagne, à porter la chaleur de midy sur le dos, à dormir armé sur l'affast d'vn canon, à se leuer trois heures deuant le iour pour aller donner vne camifade, en danger de laisser du poil, & à souffrir mille autres semblables incommoditez d'autant plus facheuses à personnes de vostre cōditiō, que vo^s auez esté plus delicatemēt

6
nourris entre toutes sortes de voluptez & passe-téps.
Que s'il ny à ny profit ny plaisir, encore moins d'honneur. Car quelle louange d'auoir trouble le repos & bon-heur du Royaume, durant la minorité de nostre ieune Roy. I'ay vn de mes filz qui est bon clerc, & chante au letrin, Ie me fais lire par fois les festes apres Vespres vn gros liure, que le deffunct Curé qu'il seruoit d'ordinaire à la Messe, luy donna par son testament: avec son chappeau des bonnes festes, ie ne sçauois dire comment il s'appelle, car il y manque six feuillets au commencement, mais ie près vn tel plaisir à oïyr ce qu'il raconte que voicy la vngt troisieme fois que ie le repasse. De sorte que ie le sçay tantost quasi tout par cœur. C'est pourquoy i'en puis dire quelque chose. Or pour reuenir à mon propos i'ay remarqué que tous ceux qui se sont esteues contre l'authorité souueraine n'en ont iamais remporté que confusion, honte & reproche, de quelque pretexte qu'ilz ayent sçeu colorer & desguiser leur intentions, i'ay ouy parler cent fois à mon pere de ceste leuée de bouclier que firent quelques Princes mal contents sous Loys vniésime, il disoit que tous les sages de ce temps la les blamoient grandement, encore qu'ilz n'eussent en la bouche que le bien public & le soulagement du peuple, qui pourtant n'en amenda pas d'un sols, par la paix de Conflans, ou il se trouua à la suite du Seigneur de Nantouillet. Exemple que ie rapporte d'autant plus volontiers, que ie sçay qu'on dit vostre dessein tendre à la mesme fin, pour reformer les abus de l'Estat, & remettre toutes choses en leur ordre: Ie loue vos resolutions, si elles ont ce but car la France à besoing

7
de tels personnes que vo^s, en vn si importât affaire, mais au nom de Dieu, prenez garde, mes tres-honnez Seigneurs, que sans y penser, vous ne rendies suspectes la sincerité de vos intentions par l'imprudēce de vos procedures. Nous auons vne si bonne, si vertueuse & si sage Royne qu'il sera fort mal aisé de persuader au peuple, que vous soyez m'eus d'un pur & vray desir de son bien, si vous separez vos Conseils, de ceux de sa Majesté, & vous esloignez de ce Soleil du Louure sans la lumiere & l'influence, duquel rien de ce qui concerne le public ne peut auoir force n'y vigueur. C'est pourquoy, pardonnez à ma nayfue & grossiere liberté, si ie vous dis, que vous n'avez pas esté bien conseillé en c'est affaire. Car vous eussiez à ce que dit tout le monde, beaucoup mieux procedé, si vous eussiez vous mesmes d'un commun accord proposé de viue voix à Paris ce que vous auez depuis représenté par vne lettre enuoyée de Mezieres. Lieu la seule opportunité duquel à donné subject à beaucoup de gens, mauuais interpretations de vos actions, de croire que vous vous resoluiez d'emporter par la force ce que vous vous desiez de pouuoir obtenir par la raison. Ceux qui vo^s cognoissent bien, en ont iugé autrement, mais vous sçauiez que le nombre des sages est tousiours le plus petit. Pour moy à qui la vieillesse à meury quelque peu le iugement dans l'experience des choses passées ie n'en ay iamais eu opinion, comme i'ay desia dict ey dessus. Ie pense bien à la verité que l'affection que vous auez tous au bien public, vous pourroit exciter en l'esprit le desir de voir quelque reglement aux desordres del'Estat, mais ie ne pense pas

que vous estimiez que la guerre source de toute confusion & desolation soit vn moyen propre pour y pouruoir. Il me souuient de ce qui arriua l'an mil cinq cens trente trois, à Beauuais ou i'estois allé porter quelques pigeons à vendre au marché. Quelques ieunes hommes ayants pris vne assignation precise à trois heures, ainsi qu'on sçeut apres, & ne si pouuants trouuer si tost à cause d'vn autre affaire plus pressants qui leur estoit suruenues, s'en viennent au maître qui gouernoit l'orologe, luy remonstrer qu'il alloit trop tost d'vne heure, le prient de le retarder, ce qu'ayât refusé de faire ils en vindrēt premieremēt aux iniures, & puis aux coups, si rudement qu'en s'entrebattant ils rompirent le balancier & vn poids de l'orologe, qui en demeura plus de huit iours apres desbauché & detraqué. Cest pour monstrer que toute violence est ennemie de l'ordre & de la droite conduite des choses. Les moyens doux & gracieux sont tousiours les plus desirables & souuent les plus conuenables. S'il y a quelque membre de l'Estat disloqué & desboité, faut-il pour cela mettre tout le corps à la gene, ou trepaner la teste? Si la gangrene commence à se former à vn ortel, faut-il creuer les yeux, ou deschirer les entrailles à belles mains? Il y a peut estre, comme il a tousiours eu, & y aura, quoy qu'on sçache faire, à l'aduenir, quelques abus en tous les ordres de ce Royaume, il ne se peut faire autremēt, mais ils ne sōnt ieu mercy, point si grands, qu'ils ne soïent beaucoup plus supportables que les malheurs d'vne guerre ciuile. Nous discourions dernièrement de ces manieres soubz l'orme à la place, recherchant quels pou-

uoit

uoit estre ces desordres que vous pretendiez de reformer. Il y en auoit qui disoient que vous vouliez faire que toutes les lieues de France fussent esgales, que tous les clochiers de Paris fussent à vn niveau que les horologes y sonnassent tous à la fois & autres choses semblables, iolies à la verité mais non de telle importance que la vie d'vn seul homme ne soit cent fois plus estimable & precieuse, car c'est l'image de Dieu. D'autres disoient que c'estoit que vous desiriez introduire vn seul poids, vne seule mesure, & vne seule coustume en tout le Royaume: Dont le premier, pour ne rien dissimuler, me sembla iniuste tout à fait, car qu'elle apparence qu'vn pauvre Paylan de Bretagne ou de Prouence vinst mesurer à Paris vn minor de bled qu'il auroit acheté ou vendu? Cela est entierement hors de raison, L'autre fort difficile, car chacun voudroit mouler ceste coustume sur son profit ou sa fantaisie. Les Normands voudroient qu'elle fust, qu'il fust permis à tout le monde de se dedire quand bon luy sembleroit. Les Gascons, qu'il fust loisible à quiconque à les mains souples de les ietter sur tout ce qui leur plaist en la maison d'autruy, & ainsi des autres Prouinces de France. Le mesme aduiendroit es diuers Ordres dont cest Estat est composé. Le Clergé buteroit à ce que les dixmes s'estendissent generalement sur toutes choses. La Noblesse, à ce que la bien-seance luy fust vn tiltre legitime pour despouiller ses subiects de tout ce qui l'accorderoit. Le tiers Estat, qu'il ne payast de taille que ce à quoy sa bonne volonté ou commodité le cotiferoit. Chaque particulier mesme en voudroit

B

preferire la forme. Lampau cousin second de ma femme disoit qu'il souhaiteroit que ceste coustume fust, que les gens de ville fussent tenus de prendre des villageois les fueilles d'arbres pour Nobles à la Rose. Pour moy i'en faisois vne autre, qu'il ne fust permis à aucun subiect du Roy de quelque qualite qu'il fust, de faire leuee de gens de guerre pour quelque occasion que ce fust, sans la permission des Sergens à cheual de Paris, deuëment verifiee en toutes les communautez & bourgades ou il y a brebis & vaches paislants l'herbe. Nous en deuillions de la façon, iusqu'à ce que nostre Greffier qui estoit reuenu le soir au parauant de la ville nous asseura que ce n'estoit rien de tout cela, mais que vous vous plaigniez entre autres choses, du mauuais mesnage des finances, & de la corruption de la Iustice. A quoy il nous dist que nostre Reyne auoit si bien respondu, que ie croyois que ce seroit crime de leze-Majesté d'y vouloir rien adiouster. Il disoit de plus, que vous estiez offencez de vous voir postposez à trois ou quatre personnes de qualitez inferieure aux vostres. Si cela estoit, mes tres-honorez Seigneurs, vous auriez quelque raison de vous en piquer; mais i'ay beaucoup de peine à le croire, on scait trop bien l'honneur & le rang qui vous est deu. Que s'il arriue quelquefois au Conseil que vos opinions ne soient pas entierement suiuis, ce n'est pas qu'on mescongnoisse ou mesprise vostre autorité; c'est que le poids des raisons ou le nombre des voix l'emporte. Les vieilles gens & ses robes longues sont d'ordinaire les plus forts sur le tapis, il ne faut pas s'en estonner; Tandis que vous vous musquez

le matin, que vous visitez vos belles maisons aux champs, que vous renouellez vos terriers, que vous trauallez vn cheual, que vous courrez la bague ils voyët picees, ils balancent les affaires, escoucoutent les parties, & digerent leurs aduis. Ie ne suis pas de la qualite des enfans du Seigneur de nostre village, mais quand leur pere me demande quelquefois mon opinion, touchant quelque chose de ma profession, comme il faisoit encore auant-hier sur le temps d'eslaguer quelques arbres, ie serois bien mary qu'il ne m'en creust aussi tost qu'eux, comme aussi faict-il le plus souuent. Pourquoi? c'est mon mestier, & puis i'ay les cheveux blancs. On dict aussi que vous ne pouuez supporter de voir quelques-vns esleuez dans peu de temps aux grandes dignitez par la faueur de leurs Majestez. Mes tres-honorez Seigneurs, i'ay autrefois ouy dire en vn sermon, que les Roys sont les Pasteurs de leurs peuples. N'est-il pas permis à vn berger de choyer vne de ses brebis plus que les autres s'il veut? I'en auois autrefois vne estant ieune, que i'aymois tellement entre quarante que ie gardois, que i'eusse volontiers partagé mon bon saye avec elle pour la couvrir en hyuer si elle eust en froid. Ie l'appellois la Bine: Ce n'est pas qu'elle fut belle ny bonne, car elle estoit escloppée de la morsure d'vn loup, & outre cela brehaigne; mais c'estoit quelque affection particuliere dont i'eusse esté bien empeché de dire la cause. Aussi ne pensois-je pas estre tenu d'en rendre compte à personne. Vous demandez pareillement, nous dict le Greffier, que le peuple soit soulagé, vous nous obligez à la verité par le soing que

vous auez de nous, car nous auons vn peu trop de charge, mais non pas tant Dieu mercy neantmoins que nous n'en ayons autresfois porté dauantage, & que nous n'aynons cent fois mieus la porter enco- tre trente ans, que d'endurer trois mois de guerre. S'il n'y a pas d'autre remede que celuy là, laissons le Montier ou il est. Nous esperons que la bonté du Roy & de la Reyne sa mere y pouruoirà auec le tēps. C'est pourquoy il ne faut pas que vous vous imagi- niez d'attirer par ceste amorce aucun de nous pour grossir vos troupes, nous n'en voulons point man- ger à ce prix là. Il n'y a paix qu'elle quelle soit, qui ne vaille mieus qu'une guerre. Si les mains deman- gent à quelques-vns qui sont alentour de vous, qu'ils les aillent froter contre les murailles de Con- stantinople, ou gratter aux moustaches du Sophi, iusqu'à ce que le sang en sorte. Mes tres-honorez Seigneurs, vous estes François & auez plus que tous autres, interesi à la conseruation de ceste Monar- chie. Prenez donc garde, s'il vous plaist, que vous ne la iettiez en quelques troubles & diuisions do- mestiques, qui la puissent perdre. Elle ne craint rien que du dedans, tant que nous y serons en bon- ne intelligence, nous nous trouuerons inuincibles au dehors, il faudra que tout le reste du monde nous cede. J'ay autrefois ouy vn Precheur qui disoit, que quand le diable, eust offert à nostre Seigneur sur le pinacle du Temple, tous les Royaumes de la terre, il en fut par apres fort tancé par sa femme. Car qu'enfies-tu faict luy disoit elle, s'il t'eust pris au mot Il luy respondit. Ne sçay tu pas qu'un mary ne peut disposer du bien de sa femme, & que tu m'as

apporté la France en dot? (Car'en ce temps là elle n'estoit pas encore Chrestienne) or ie suis tres-cer- tain que dans trois ans i'auray si ie veux, reconquis le reste de la terre: pourueu que i'aye ce Royaume entier à ma deuotion. Ie pense qu'il disoit vray ce- ste fois là: Conseruons donc nos forces pour les employer en quelque bonne occasion contre les mescreans, ainsi que faisoit nostre bon S. Louys: Attendant que le subiect s'en presente, retournez mes tres-honorez Seigneurs, vous serez les mieus venus que iamais. Il y a plus de plaisir cent fois à Paris qu'à Mezieres ny à Soissons. C'est là où vous estes à vostre iour, & où vous paroissez vrayement ce que vous estes: Vostre absence vous faict tort, & non moins à la France. Car combien pensez vous qu'elle ayt osté de lustre à ceste dernière foire de sainct Germain? Il n'y auoit quasi personne: De forte qu'il y aura des estrangers qui rapporteront en leur pays que ce n'est pas de la Cour de France ce qu'on en dict. D'où il est à craindre qu'il ne naisse en leurs cœurs quelque mespris qui les excite à en- treprendre plus legerement sur nous à l'aduenir. Consideration qui n'est pas petite, si elle est bien prise: Encore vne fois retourné au nom de Dieu, mes tres-honorez Seigneurs, & coupez sagement chemin aux diuisions & malheurs que vostre esloi- gnement pouroit à la fin engendrer. Que si vous estes resolu à la guerre, ce que ie ne pēse pas & sou- haitte encore moins, octroyez moy s'il vo' plaist en recognoissance de la peine que ie prends à vous re- mōstrer (excusez moy, si i'vse de ce mot) vne sauue- garde pour toute ma famille & pour le bon Goubau

qui m'a ayde a composer ceste lettre; car ie craignoy
qu'il ne m'eschappast quelque mor du pais qui vous
fist tire de mes nouante sept ans, c'est parquoy i'ay
eu en cela besoing de luy, qui a autrefois esté Secre-
taire de saint Innocent. Je prie Dieu, mes tres-
honorez Seigneurs qu'il vous inspire vn bon & salu-
taire conseil, & vous donne bonne & longue vie.
De nostre Village ce vingthuietieme Mars, durant
la trefue des cloches, auéc les oreilles des mala-
des.

Vostre tres-humble seruiteur
IACQUES BON-HOMME.

Lettre de pierron
Le gouuerneur de laute

Par la morquayne non surin cest
a son curin chourau
nouzeou
arjer trop se moquer donous. je
ne scaict pas si le temps ne voue
dure pas distre tousiourdans undict
9. Mars a maja se promener s'en
Enfantise, je meschuiert qu'iers au
matin on nous auoit promisut
denous de venir qu'iers mais je
uy deun que sinesont qu'des ane
mentours et se croy que vous estes
bien de Mon sentinentte Et aduich
Car q'ya 4 rep'ngat imp qu'on nous
Nous promet de jour En autre
que nous sortirons dij ne amojns
je Veroyms uoit a le soir s'font
Des gens de bien et jete promet
Ma loy mon Rouseau

que si l'on veut bien accorder aux
Moy nous ne ferons point de nos
Instrument que conditionnement
que l'on nous voulera En Liberte
Car j'ay tousiours dite pendant ma
Diablosse de Maladie que j'ay mes
Rieux souvir parmi les Chans aux
nostre flate que d'avoir tous les
Royumes Et estre En Captivite
ainsi frant qu'avons nous done
affaire sinon que de prendre la
Cite pendant que les d'ollers
Et sera sabotiers Rouleront comme
d'ironcains a dieu souvir
Roucau je te prie
a steurer que je suis a jamais
a ternelement Pour toujours
Et on

Très humble serviteur
Et très parent frere Et
sereu. u. vent
M. de la Clatoue